

## En route vers la deuxième

Le 28 aout, votre enfant rentrera en 2<sup>ème</sup> année et cette année, grâce au décret gratuité, l'école met à disposition une grande partie du matériel. Voici la liste récapitulative :

Ce que l'école met à la disposition de votre enfant	Ce que vous devez fournir <u>vous-même</u> pour la rentrée
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le journal de classe</li><li>• Le crayon d'écriture</li><li>• La gomme</li><li>• Les ciseaux</li><li>• La colle</li><li>• Les crayons de couleur</li><li>• Les feutres</li><li>• Le stylo</li><li>• Le Bic à 4 couleurs</li><li>• Les cahiers</li><li>• Les feuilles</li><li>• L'ardoise</li><li>• Le matériel de bricolage</li><li>• ...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un cartable ( les cartables à roulettes sont interdits à l'école)</li><li>• Un sac de piscine contenant un maillot , une serviette et un bonnet de bain</li><li>• Deux troussees vides</li></ul> <div data-bbox="975 1249 1166 1529" data-label="Image">A simple line drawing of a school backpack. It has two straps on top and a front pocket with a large star on it. The star has a smiling face. There are two smaller stars on the upper part of the backpack.</div>

Un tout grand merci. Bonnes vacances.